

BROCHURE LABEL DNE 2022

*Propriété de l'Association ADNET
Toute reproduction est interdite sous peine de poursuites*

LABEL DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE

Qu'est ce que le label DNE

- Une marque «Label DNE» développée par l'ADNET, adaptée pour les collectivités, les associations et les entreprises qui s'engagent dans une démarche de développement et d'utilisation d'un numérique écoresponsable, sécurisé, souverain et écologique.
- Le label numérique le plus complet prenant en compte : l'écologie numérique, la souveraineté des données, la cybersécurité des systèmes et l'inclusion numérique territoriale.
- Une démarche simple et accessible avec un référentiel adapté aux enjeux de la transition numérique et des outils pratiques pour accompagner le changement.
- Une approche qui engage l'ensemble de vos parties prenantes dans votre parcours de transition vers un numérique de qualité.
- Une association d'acteurs de tout horizon avec lesquels vous pouvez vous former et partager vos problématiques.

Pourquoi ?

- Initier une prise de conscience et une démarche de transition numérique écoresponsable, sécurisée et souveraine.
- Formaliser les processus de cette transition.
- Mettre en place une politique d'amélioration continue.
- Valoriser son engagement écoresponsable.
- Favoriser l'inclusion numérique.
- Améliorer la cybersécurité et la souveraineté numérique des acteurs sur les territoires.
- Réduire et maîtriser l'impact environnemental du numérique.

Quand démarrer une labellisation ?

A partir du moment où une prise de conscience s'effectue, le parcours de labellisation peut être enclenché.

Label DNE en détail

- Un référentiel conçu par l'ADNET pour un processus de labellisation complet.
- Un état des lieux et un accompagnement de labellisation en présentiel.
- Une évaluation tous les ans pour les collectivités et une auto-évaluation pour les entreprises et les associations avec une vérification aléatoire du service certificateur.
- La labellisation DNE s'obtient pour une durée de 3 ans.
- Une démarche de labellisation en 5 étapes.

Le parcours de labellisation

1 - Adhérer à l'ADNET :

Lancez-vous dans la démarche de labellisation DNE, en contactant l'équipe de l'ADNET.

2 - Sensibilisation et formation numérique écoresponsable :

A travers les modules de sensibilisation et les formations ADNET. Vous serez amenés à réfléchir au niveau de votre organisation sur les thématiques du DNE. Dès ce stade, à l'aide d'un référentiel vous pourrez identifier des actions pour développer votre approche du numérique écoresponsable. Si vous le souhaitez, l'ADNET peut vous accompagner dans cette démarche.

3 - Process pour la labellisation :

Votre démarche numérique écoresponsable est ensuite évaluée par un expert de l'ADNET. Votre structure prend ensuite des engagements pour réduire l'impact du numérique dans un plan de développement numérique écoresponsable sur 3 ans.

4 - Obtention du label DNE :

Pour obtenir le label DNE, le rapport du bilan de situation et la feuille de route du projet sont transmis au comité de labellisation. Administré par l'ADNET et composé d'un jury d'experts, le comité de labellisation est indépendant et décide seul de l'attribution ou non du label.

Il existe 3 niveaux de labellisation:

- DNE Initiative



- DNE Confirmé



- DNE Expert



5 - Suivi et renouvellement :

Si vous obtenez le label, l'ADNET réalise une évaluation de suivi annuel afin de faire un point sur la mise en œuvre de vos engagements en matière de DNE.

RÉFÉRENTIEL LABEL DNE

La construction du référentiel du label DNE s'appuie sur :

- la version bêta du Référentiel général d'écoconception de services numériques (RGESN),
- le GR491,
- sur la Loi 2021-1485,
- des outils techniques (GTMetrix, Lighthouse, EcoIndex, INR et GreenIT),
- une réflexion alliant cybersécurité des systèmes et souveraineté des données.

Le tout pour avoir une approche numérique qualitative et globale. C'est aujourd'hui le label le plus complet qui permet de prouver votre engagement dans une transition écoresponsable numérique qualitative.

RÉFÉRENTIEL LABEL DNE

Axe 1 : Stratégie et gouvernance		
ACTION 1		Intégrer le DNE dans la stratégie de l'organisation.
OBJECTIF 1A		Formaliser l'engagement de la Direction
OBJECTIF 1B		Définir la stratégie et les moyens associés
ACTION 2		Formaliser sa politique « numérique écoresponsable »
OBJECTIF 2A		Identifier les principaux enjeux sociaux et environnementaux du numérique pour l'organisation
OBJECTIF 2B		Définir des indicateurs pour le pilotage de la politique du DNE
OBJECTIF 2C		Définir et planifier un projet de développement numérique écoresponsable
ACTION 3		Déployer sa politique « numérique écoresponsable »
OBJECTIF 3A		Identifier et accompagner les porteurs de projet dans la démarche du DNE
OBJECTIF 3B		Évaluer et analyser les indicateurs du DNE (auto-évaluation)
Axe 2 : Soutien à la stratégie		
ACTION 4		Intégrer le DNE dans la stratégie de l'organisation.

OBJECTIF 4A		Identifier les parties prenantes avec qui interagir et se mettre en lien avec elles
OBJECTIF 4B		Partager des informations générales (actualités, chiffres clés, interviews...)
ACTION 5		Intégrer l'accessibilité numérique
OBJECTIF 5A		Permettre aux collaborateurs d'accéder et d'utiliser facilement les services informatiques de l'organisation
OBJECTIF 5B		Favoriser l'inclusion numérique et l'employabilité de tous les collaborateurs
ACTION 6		Favoriser et accompagner le développement des compétences
OBJECTIF 6A		Intégrer le DNE dans le plan de formation de l'organisation
OBJECTIF 6B		Professionaliser le numérique écoresponsable dans la gestion des compétences de l'organisation
OBJECTIF 6C		Valoriser le partage de compétences autour du DNE
ACTION 7		Faire de sa communication une vitrine de son engagement
OBJECTIF 7A		Intégrer le DNE dans les campagnes et supports de communication généraux de l'organisation
OBJECTIF 7B		Disposer de sites Internet sobres et accessibles à faible impact environnemental
ACTION 8		Partager les bonnes pratiques
OBJECTIF 8A		Communiquer en toute transparence sur les engagements et les indicateurs de l'organisation
OBJECTIF 8B		Faire émerger des bonnes pratiques émanant des collaborateurs et les partager en interne et en externe
OBJECTIF 8C		Participer ou organiser des événements pour sensibiliser les parties prenantes
Axe 3 : Cycle de vie des services numériques		
ACTION 9		Favoriser la sobriété et l'allongement de la durée de vie dès la phase d'achat
OBJECTIF 9A		Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les appels d'offres et contrats en lien avec les services numériques (matériels, logiciels, consommables...)
OBJECTIF 9B		Choisir du matériel labellisé, certifié ou disposant d'un critère de performance reconnu
OBJECTIF 9C		Impliquer ses fournisseurs en communiquant avec eux sur la démarche
ACTION 10		Adopter une gestion responsable de ses équipements (poste de travail, impression, téléphonie, consommable)
OBJECTIF 10A		Inventorier les équipements numériques utilisés par l'organisation et les affecter en fonction des besoins
OBJECTIF 10B		Établir des paramètres permettant de limiter les impacts liés à l'utilisation des équipements
OBJECTIF 10C		Responsabiliser les utilisateurs à la mise en œuvre des écogestes et des

		bonnes pratiques
OBJECTIF 10D		Prolonger la durée de vie des équipements par un entretien régulier et en privilégiant la réutilisation du matériel ou sa réparation
OBJECTIF 10E		Récupérer les équipements inutilisés ou hors d'usage pour les orienter vers des filières de valorisation, en favorisant le recyclage, le don ou le reconditionnement
ACTION 11		Adopter une gestion écoresponsable de ses logiciels, applications et services distants
OBJECTIF 11A		Inventorier les logiciels et applications utilisés par l'organisation, en étudier les besoins fonctionnels et techniques avant d'installer ou de souscrire à un nouveau service
OBJECTIF 11B		Intégrer les principes de la conception responsable dès l'expression de besoin et tout au long du cycle de vie
OBJECTIF 11C		Établir des paramétrages permettant de limiter les impacts liés à l'utilisation des logiciels et applications
OBJECTIF 11D		Responsabiliser les utilisateurs à la mise en œuvre des écogestes et des bonnes pratiques
OBJECTIF 11E		Désinstaller les logiciels et applications non utilisés
ACTION 12		Adopter une gestion écoresponsable de ses infrastructures (réseaux, serveurs, centre de données...)
OBJECTIF 12A		Concevoir et faire vivre les infrastructures en fonction des besoins et en optimisant les ressources utilisées
OBJECTIF 12B		Recourir à un centre de données engagé sur la mise en œuvre de bonnes pratiques et assurer un suivi régulier de ses performances DNE
OBJECTIF 12C		Choisir une configuration permettant de limiter les impacts liés au fonctionnement du centre de données (consommations, refroidissement...)
Axe 4 : Étendre sa démarche		
ACTION 13		Encourager la mutualisation des outils et de la connaissance
OBJECTIF 13A		Soutenir l'essor de services numériques par le recours et la contribution à des solutions open data, open source, open standard
OBJECTIF 13B		Encourager ses collaborateurs à contribuer à un projet d'intérêt général
OBJECTIF 13C		Réaliser ou soutenir des actions DNE orientées grand public sur son territoire
ACTION 14		Valoriser le numérique comme levier d'action
OBJECTIF 14A		Recourir au numérique pour apporter des solutions à impact positif pour l'Homme ou pour l'environnement
Axe 5 : Cyber Sécurité et souveraineté numérique		
ACTION 15		Comprendre la cybersécurité
OBJECTIF 15A		Comprendre les enjeux de la cybersécurité
ACTION 16		Intégrer la cybersécurité dans la stratégie de l'organisation.

OBJECTIF 16A		Favoriser les bonnes pratiques de tous les collaborateurs
OBJECTIF 16B		Acquérir des outils cyber sécurisés
ACTION 17		Adopter une gestion sécurisée et souveraine des données.
OBJECTIF 17A		Se conformer aux règles du RGPD (Règlement général sur la protection des données)
OBJECTIF 17B		Connaitre et maîtriser la destination des données
OBJECTIF 17C		Sécuriser et sauvegarder ses données pour éviter toute attaque cyber
OBJECTIF 17D		Héberger son site internet territorialement
ACTION 18		Adopter une gestion responsable des données
OBJECTIF 18A		Collecter uniquement les données nécessaires lors de la création d'un nouveau compte numérique
OBJECTIF 18B		Informers les utilisateurs de l'usage fait de leurs données et répondre à leurs sollicitations sur le sujet
OBJECTIF 18C		Sécuriser le stockage des données et assurer leur archivage ou leur suppression selon des conditions fixées en interne

ADNET

844 rue Saint-Exupéry, 01480 Jassans-Riottier

Tél : 06 83 67 36 34

www.ladnet.fr

© adnet